



2 refus de regroupement familial

Par **Iona75**, le **18/05/2014** à **21:44**

bonsoir a tous , je sais pas comment commencé on a fais un regroupement familial mon mari travail dans une boite d'intérim , et après a eu le chômage , donc la réponse du préfet était le refus mon mari a trouvé un travail et on a fais un recours gracieux et la réponse c'était la même refus toujours vous imaginé qu'ils ont demandé 12 fiche de paie alors que mon mari a commencé le travail sa fait pas lentement, donc il faut attendre 12 moi + 6mois d'attente vous pouvez imaginé ça ou est le droit de l'homme on reste comme ça séparé ???
aidé moi ssvvpppp